



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 3 novembre 2025

(6)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit à huis clos aujourd’hui, à 17 h 2, dans la pièce B30 de l’Édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l’honorable Allister W. Surette (président).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Cormier, Gerba, Moncion, Patterson, Poirier et Surette (6).

*Participant à la réunion :* Marie-Ève Hudon, analyste, Bibliothèque du Parlement; Sabryna Lemieux, agente de communications, Direction des communications, de la télédiffusion et des publications.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 29 octobre 2025, le comité entreprend son étude sur le renforcement des responsabilités des institutions fédérales en matière d’arts, de culture et de patrimoine dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire et au Canada.

Conformément à l’article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute d’un projet d’ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le comité permette l’enregistrement audio de la réunion d’aujourd’hui qui se tient à huis clos; qu’une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité et/ou leur personnel; qu’elle soit détruite par la greffière du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l’autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 17 h 56, conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le 25 septembre 2025, le comité poursuit son examen des services de santé dans la langue de la minorité.

Conformément à l’article 12-16(1)(d), le comité discute d’un projet de rapport.

À 18 h 40, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

*La greffière du comité,*

Catherine Cuerrier